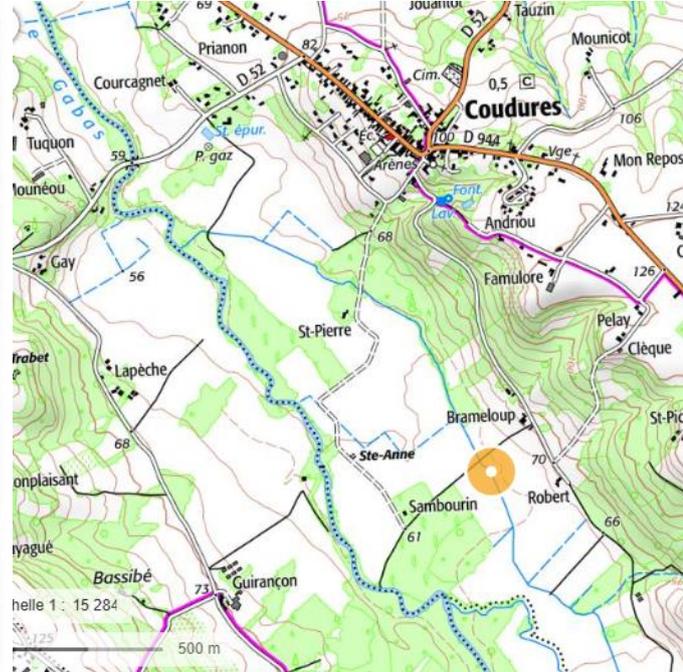


## RENATURATION DU COURS D'EAU DU GABASSET PAR TERRASSEMENT ET TECHNIQUES VEGETALES COMMUNE DE COUDURES (40)

Le cours d'eau du Gabasset a été recalibré et son profil redressé lors des travaux de remembrement agricole dans les années 80. D'une section d'écoulement très large, il en résultait une faible dynamique et un fort colmatage.



Etat initial

Après travaux - Banquette végétale en boudins d'hélophytes

Localisation : <https://maps.app.goo.gl/NPiUPpW25m2HsXiv9>

**Maître d'ouvrage :** Syndicat des Bassins du Gabas, du Louts et du Bahus (SGLB)

**Période de réalisation :** Janvier à Mars 2024.

**Entreprises :** Montieux Travaux (32) et Sanguinet Frères (65)

**Objectifs des travaux effectués :**

- Rétablir une dynamique naturelle avec des faciès d'écoulement diversifiés.
- Restaurer des milieux aquatiques source d'habitats écologiques.

**Descriptif technique des travaux réalisés :**

Les travaux ont consisté à recréer un chenal d'écoulement ainsi qu'à dessiner des méandres dans la sur largeur du lit actuel. Pour se faire, des banquettes en boudins d'hélophytes ou en fascines de saules ont été posées de manière alternée sur un linéaire de 850 mètres. Des épis défecteurs en fascines de saules ont été posés sur 150 mètres. Des travaux de plantation ont également permis de reconstituer la ripisylve sur les deux berges. Un linéaire total de 2,5 km de berges a été replanté. A noter qu'aucune recharge granulométrique n'a été réalisée.

**Coût total du projet : 171 400 € HT**

Intervention	Coût
Terrassement et pose de banquettes en boudins d'hélophytes ou fascines de saules ou d'épis défecteurs en fascines de saules.	105 000€ HT
Reconstitution de la ripisylve par plantations	60 000€ HT
Inventaire I2M2	6 400€ HT
Relevés Protocole CarHyCE	En régie





Mise en place des boudins d'hélophytes délimitant les banquettes



Mise en place de fascines



### Financement :

Agence de l'eau Adour-Garonne : 30% ; Département des Landes : 30% ; Région Nouvelle-Aquitaine : 20%  
Sous couvert de l'intérêt général, le reste à charge a été pris le SGLB (20%).

### Etat des lieux avant / après :

Avant travaux, le lit était très colmaté par des limons et vases. Suite au rétrécissement du chenal d'écoulement, du substrat grossier est apparu. Des hélophytes ont été plantés. La végétation spontanée sur les banquettes se développe et contribue à la stabilisation du lit.

Sur l'aval des travaux, le ruisseau retrouve un caractère naturel. En croisant les caractéristiques du ruisseau sur l'aval et les données CarHyCE, les dimensions des banquettes ainsi que leurs positions ont pu être déterminées.

Un ensemble de photos, y compris par drone, complète l'état des lieux.

### Informations sur les aspects administratifs et réglementaires :

Ces aménagements ont été déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral. Une procédure de déclaration a été réalisée sous le couvert de la rubrique 3.3.5.0.

Ces travaux sont inscrits au plan de gestion du bassin versant du Gabas Landais (PPG).

### Informations complémentaires :

Etant sur un cours d'eau non domanial, l'accord des propriétaires et exploitants a été formalisé par une [convention](#). Elle cadre, notamment, l'entretien des plantations qui incombe au SGLB pendant 3 ans puis aux propriétaires-riverains et/ou exploitants.



Réapparition d'une granulométrie diversifiée suite aux travaux

### Impacts observés :

De fortes précipitations ont stoppé temporairement les travaux. La modeste augmentation du débit a permis de tester et de se rendre compte de l'efficacité des aménagements. En effet, le colmatage avait disparu sur plusieurs zones du ruisseau laissant apparaître une granulométrie plus grossière.

### Élément déclencheur des travaux :

Un exploitant avait déjà conscience de l'intérêt de la végétation rivulaire. L'argument avancé est aussi le "décolmatage" qui avait tendance à boucher les drains agricoles.

### Suivi mis en place :

Avant travaux, des levés topographiques ont été réalisés ainsi que des relevés sédimentaires dans la cadre de la mise en place du protocole CarHyCE. Il s'agit en réalité d'un protocole simplifié pour être mis en œuvre en interne. Celui-ci a été réalisé en partenariat avec 2 syndicats et l'assistance du service milieux aquatiques du Département des Landes. L'entrée est purement hydromorphologique. Notons qu'avant travaux, l'épaisseur des limons était de 60 à 80 cm ce qui empêchait la prise de mesure « Wolman ». Des mesures du colmatage ont été réalisées à l'aide de bâtonnets en bois comme prévu dans le protocole Carhyce. Un suivi est prévu sur 4 à 5 ans.

En complément, un inventaire biologique (I2M2) a été effectué par un bureau d'étude, avant et après travaux sur 3 points de prélèvements différents. Trois mois après travaux, la présence de certains taxons parmi les plus polluosensibles (Perlodidae et Nemouridae) absents sur la première campagne de prélèvement montre déjà qu'une amélioration de la qualité du milieu aquatique est en cours.

Document disponible : [Le CCTP](#)

### Pour aller plus loin :

Vidéo sur la mise en œuvre de l'action : à venir sur [https://www.youtube.com/@SGLB\\_Gabas\\_Louts\\_Bahus/videos](https://www.youtube.com/@SGLB_Gabas_Louts_Bahus/videos)

Site internet du syndicat : <https://sglb.fr>

### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Benoît ORFILA – 05 58 75 10 58 – 06 31 18 28 53 – [benoit.orfila@sglb.fr](mailto:benoit.orfila@sglb.fr)

Président du Syndicat au moment de travaux : Bernard LABADIE

Syndicat du Gabas, du Louts et du Bahu – 412 avenue du Maréchal Leclerc - 40700 HAGETMAU